



La Secrétaire Générale

ELISE N°: D21SGVP - 000839

Affaire suivie par : DRH

Paris, le 28 juillet 2021

NOTE à l'attention de : **Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs de la Ville de Paris**

Objet : **Application du télétravail**

En complément de la note du 23 juillet 2021 relative aux nouvelles consignes liées à l'évolution de la situation sanitaire, cette note précise les modalités d'application du télétravail au sein des différentes directions de la Ville.

La circulaire du 26 mai 2021 de la Ministre de la fonction publique prévoyait une reprise progressive du travail en présentiel avec une étape au 1^{er} juillet permettant aux agents de passer à 2 jours de télétravail par semaine, si les conditions sanitaires le permettaient et avec l'accord du supérieur hiérarchique et de l'agent. Elle prévoyait également un retour au régime de droit commun au 1^{er} septembre.

Même sans nouvelle consigne de l'État à ce stade (un nouveau protocole serait en cours de rédaction), et afin de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection pour nos agents, je souhaite que le recours au télétravail reste le plus important possible dans les semaines à venir.

Ainsi, sous réserve de l'accord de l'agent, et des nécessités de fonctionnement du service, un retour à 3 jours minimum de télétravail par semaine est ainsi de nouveau à privilégier pour les agents dont les missions sont télétravaillables. Ces mesures doivent pouvoir être accompagnées au mieux par les managers pour garantir la qualité du collectif de travail. Je vous renvoie au kit d'appui managérial diffusé en ce sens.

Je vous invite également à la plus extrême vigilance sur les rassemblements et les temps de convivialité, à l'origine de la plupart des contagions.

Comme depuis le début de la crise sanitaire, je vous invite à partager ces éléments avec vos organisations syndicales comme avec vos agents.

Marie VILLETTE

Copie à :

Anne-Hélène ROIGNAN, Secrétaire Générale Adjointe en charge de la qualité de l'action publique

Marie DAUDE, Secrétaire Générale Adjointe en charge de la qualité des services aux Parisiens